

CERTIFICAT D'ENGAGEMENT ET DE CONNAISSANCE LAPIN



CARACTERISTIQUES

Le lapin est une espèce sociale qui a besoin d'interactions que ce soit avec l'humain ou avec d'autres lapins stérilisés. Le lapin ne fait pas partie de la famille des rongeurs mais des lagomorphes. Il est relativement facile à apprivoiser mais il doit être accueilli avec calme et correctement manipulé durant ses premières semaines de vie. Il communique avec l'être humain par des attitudes et des mimiques expressives. Le lapin est un animal diurne. On distingue plusieurs races et variétés de lapins ayant des caractéristiques variables. Ainsi, un lapin, selon sa race, peut peser 1 kg alors que certains peuvent atteindre 10 kg. Son espérance de vie varie entre 7 et 10 ans.

LOGEMENT

Le lapin peut vivre à l'intérieur comme à l'extérieur, dans une cage spacieuse, ou en semi-liberté. Le lapin a besoin d'exercice, il faudra enrichir son environnement avec une plateforme pour qu'il puisse se mettre en hauteur, lui procurer une cachette, une boîte ou un tapis à creuser pour satisfaire ses besoins liés au terrier. Il doit aussi pouvoir user ses griffes en creusant. Il est bon de le laisser gambader régulièrement hors de sa cage, toujours sous surveillance.

ALIMENTATION

Le lapin est un animal herbivore. Il doit disposer de foin à volonté. Il est important de rajouter des granulés industriels pour satisfaire ses besoins nutritionnels, ainsi que des fruits et légumes frais en quantité limitée en suivant les recommandations de votre vétérinaire. Il est essentiel qu'il dispose en permanence d'eau propre et fraîche. Les gamelles pour l'alimentation et l'eau doivent toujours être propres.

ENTRETIEN / SOINS

Le lapin est un animal propre, il apprendra facilement à faire ses besoins dans un bac garni d'une litière tenue propre. Il faut brosser chaque semaine, notamment lors des mues au printemps et à l'automne les lapins à poils longs comme le lapin angora afin d'éviter la formation de bourres de poils. Les incisives du lapin poussent en continu, il est important de tenir à sa disposition des aliments ou des bûchettes à ronger. Ne tenez jamais un lapin par les oreilles ! Votre lapin nécessite des soins courants pour le maintenir en bonne santé. Une visite annuelle chez le vétérinaire pour faire un bilan de santé, les vaccinations recommandées, et la mise en place d'une lutte préventive contre les parasites. Afin d'éviter une reproduction incontrôlée, cause de surpopulation des animaux errants et des abandons, la stérilisation est vivement recommandée.

PARTICULARITES

Le lapin pratique la caecotrophe : il avale sans les mâcher les crottes molles recueillies directement à l'anus au lever du jour pour terminer l'assimilation des protéines et de certaines vitamines. Il faut le laisser faire : c'est un comportement essentiel pour sa santé et son bien-être.

IDENTIFICATION

L'identification du lapin nain ou de compagnie, si elle n'est pas obligatoire, est fortement recommandée. Il y a plusieurs méthodes autorisées permettant de retrouver l'animal en cas de perte. On peut acquérir un certificat d'identification auprès de la Fédération Française de Cuniculture et faire tatouer son animal à l'oreille. Néanmoins, le moyen le plus sûr est de faire poser une puce électronique par son vétérinaire.

NB : L'abandon d'un animal domestique, apprivoisé ou tenu en captivité est un délit pénal sanctionné par une peine pouvant aller jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 45.000 euros d'amende.

ENGAGEMENT FINANCIER

L'estimation du coût d'entretien moyen annuel à prévoir pour un lapin est de 185 à 300 euros (hors frais de santé d'un montant variable).

N'hésitez pas à suivre les conseils de votre animalerie, de votre éleveur ou d'une association.



Ce certificat d'engagement et de connaissance est conforme aux dispositions de la loi 2021-1539 du 30 novembre 2021 visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes. Il a été élaboré par les équipes du PRODAF compétentes (titulaires de l'ACACED).

Mention à recopier ci-dessous de façon manuscrite :

« Je soussigné(e) NOM / PRENOM m'engage expressément à respecter les besoins de mon lapin »

Fait à :

Le :

Nom, prénom et signature de la personne qui s'engage à assurer le bien-être de son animal, après avoir pris connaissance de l'ensemble des informations ci-dessus :